



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour distribution immédiate

NE PAS DISTRIBUER AUX SERVICES DE CONTROLE DES ÉTATS-UNIS NI DIFFUSER AUX ÉTATS-UNIS.

Kintavar : résultats de l'assemblée annuelle, placement privé, acquisition et octroi d'options

Montréal, Québec, 29 août 2017 – Kintavar Exploration Inc. (la “**Société**” ou “Kintavar”) (TSX-V: KTR), annonce que les actionnaires de la Société ont approuvé l'ensemble des résolutions énoncées lors de l'assemblée annuelle (« **l'Assemblée** ») qui a eu lieu à Montréal, au Québec, le lundi 28 août 2017. Mark Billings, Pierre Bertrand, David Charles, Maxime Lemieux et Kiril Mugerman ont été élus comme membres du conseil d'administration de la Société (« **Conseil** »).

De plus, la Société annonce la nomination de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., à titre d'auditeur pour l'année à venir et la reconduction du régime d'options d'achat d'actions flottant (10 %).

A la suite de l'Assemblée, le Conseil a nommé Mark Billings président du Conseil. Le Conseil a aussi nommé David Charles sur le comité d'audit en remplacement de Kiril Mugerman.

Placement privé

La Société annonce un placement privé sans courtier (l' « **Offre** ») d'au plus 1 666 666 unités (chacune une « **Unité** ») au prix de 0,15 \$ l'Unité et 2 631 578 actions ordinaires accréditatives (chacune une « **Action Accréditive** ») au prix de 0,19\$ par Action Accréditive pour un produit brut total d'au plus 750 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire (« **Action** ») et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription permet au porteur d'acquérir une Action au prix de 0,19 l'Action pour une période de 24 mois à partir de la clôture.

La clôture est prévue en septembre 2017 et est soumise aux approbations réglementaires, incluant l'approbation de la Bourse de croissance TSX (la « **Bourse** »). Les actions émises seront assujetties à une période de détention de quatre mois et un jour après leur émission.

La Société utilisera le produit de l'Offre afin de financer les travaux d'exploration sur ses propriétés et aux fins générales de l'entreprise. L'Offre sera offerte aux «investisseurs accrédités» en vertu de la Norme canadienne 45-106 - Dispenses de prospectus et aux porteurs de titres existants en vertu du Règlement 45-513 - Dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants, et 45-501 - Règle sur les dispenses relatives aux prospectus et à l'inscription en Ontario (l' « **Exemption d'actionnaire existant** »).

Le Placement en vertu de l'Exemption d'actionnaires existant sera disponible aux porteurs de titres qui détenaient des actions de la Société au 28 août 2017 (la « **date de d'éligibilité** »). Dans le cas où le placement est sur souscrit, la Société peut augmenter la taille du placement ou allouer les souscriptions au prorata, conformément aux participations des actionnaires existants à la date d'éligibilité.

Acquisition des propriétés New Musher et Dalime

La Société est heureuse d'annoncer l'acquisition d'un intérêt de 100 % dans 12 claims situés au Québec (les "Claims"), en vertu d'une entente d'acquisition et de transfert à distance (l' « **Entente** ») entre la Société et des prospecteurs, pour une contrepartie qui se compose de 85 000 Actions et 42 500 bons de souscription, chaque bon de souscription permet au porteur d'acquérir une Action au prix de 0,24 jusqu'au 28 août 2019.

Les claims sont assujettis à une royauté de revenu net de fonderie de 1 % que la Société peut racheter en tout temps pour 1 000 000 \$.

Cette Entente est soumise à l'approbation de la Bourse et les actions émises seront assujetties à une période de détention de quatre mois se terminant le 29 décembre 2017.

Octroi d'options

Finalement, la Société annonce qu'elle a octroyé des options à un administrateur lui permettant d'acquérir 150 000 Actions au prix de 0,14 \$ l'Action, pour une période de 5 ans. Ces options ont été octroyées aux termes du régime d'options d'achat d'actions de la Société et elles seront gagnées par tranches de ¼ chaque semestre.

Pour plus d'informations, contactez:

Kiril Mugerma, Président et CEO

Téléphone: +1 450 641 5119 #5653

Email: kmugerma@kintavar.com

Web: www.kintavar.com

Énoncés prospectifs:

Certaines déclarations et informations contenues dans le présent communiqué de presse constituent des «déclarations prospectives» et des «informations prospectives» toutes déclarations ou information qui expriment ou impliquent des discussions concernant des prévisions, des attentes, des croyances, des plans, des projections, des objectifs, des hypothèses ou des événements ou performances futures, (souvent, mais pas toujours, en utilisant des mots ou des expressions comme «attend», «anticipe», «croit», «prévoit», «estime», «à l'intention», «cibles», «buts», «prévisions», «objectifs», «potentiel» ou des variantes de ceux-ci ou déclarant que certaines actions, événements ou résultats « peuvent », « pourraient », « devraient » ou « seront » prises, se produiront ou pourront être réalisés, ou

le négatif de l'un de ces termes et expressions similaires) ne sont pas des déclarations de faits historiques et peuvent être des déclarations ou informations prospectives. Les déclarations ou informations prospectives se rapportent, notamment, à la cotation de la Société à la Bourse et son plan d'affaires.

Les déclarations ou informations prospectives se rapportent sont assujettis à une variété de risques connus et inconnus, d'incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent de ceux qui sont reflétés dans les déclarations ou les informations prospectives; incluant, notamment, les besoins de capital additionnel de la Société par le biais de financements et le risque que ces fonds ne puissent pas être obtenus; la nature spéculative de l'exploration et l'état d'avancements des propriétés de la Société; l'effet des variations de prix des ressources; les risques réglementaires que le développement des propriétés matérielles de la Société ne sera pas acceptable pour des raisons sociales, environnementales ou autres, la disponibilité de l'équipement (y compris les foreuses) et du personnel pour mener à bien des programmes de travaux, que chaque étape des travaux sera achevée dans les délais prévus, que les modèles et les interprétations géologiques actuels se révèlent exacts, que les résultats des programmes de travaux en cours peuvent entraîner un changement des priorités d'exploration, et les efforts et les capacités de l'équipe de la haute direction. Cette liste n'est pas exhaustive des facteurs qui peuvent affecter les déclarations ou informations prospectives de la Société. Ces facteurs et d'autres peuvent amener la Société à modifier ses programmes d'exploration et de travaux, à ne pas procéder à des programmes de travaux ou à modifier le calendrier ou l'ordre des programmes de travaux prévus. Bien que la Société ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon importante, d'autres facteurs peuvent entraîner des résultats non anticipés, estimés, décrits ou prévus. En conséquence, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux déclarations prospectives ou à l'information prospective.

Les déclarations et les informations prospectives de la Société sont fondés sur les hypothèses, les croyances, les attentes et les opinions de la direction à la date du présent communiqué de presse et, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, la Société n'assume aucune obligation de mise à jour des déclarations ou informations prospectives si les circonstances ou les hypothèses, les croyances, les attentes ou les opinions de la direction devaient changer, ou des changements dans tout autre événement affectant ces déclarations ou informations.

La Bourse ne s'est nullement prononcée sur le bien-fondé de l'opération projetée, et n'a ni approuvé ou désapprouvé le contenu du présent communiqué. La Bourse et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.